Image not found or type unknown

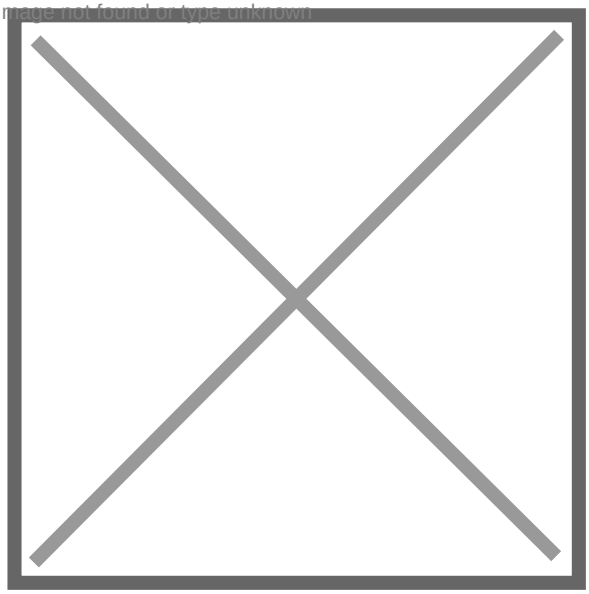

Réévaluation pension alimentaire suite à insolvabilité

Par **marlin87**, le **08/05/2012** à **08:38**

Bonjour,
J'ai divorcé en 2002, j'ai 2 enfants. Jusqu'en 2009 mon ex mari a toujours payé la pension pour ses filles. à partir de 2009 il a tout arrêté, le juge l'a déclaré insolvable. en mars 2012 la caf a eu connaissance qu'il était à nouveau solvable et m'a demandé de relancer une procédure. C'est chose faite. Lui a un avocat, moi je n'ai pas les moyens, je me débrouille seule. son avocat m'a demandé de lui fournir les documents justifiant ma situation, seule avec ma dernière fille. Lors de la précédente procédure mon avocat n'avait pu avoir ses éléments à lui qu'un quart d'heure avant l'audience. De ce fait j'ai prévenu son avocat que dès qu'elle m'aurait passé ses éléments à lui je lui passerai les miens !
j'estime que c'est lui qui doit prouver sa solvabilité et non moi.
L'audience est prévue le 18 juin
que dois je faire
merci

Par **cocotte1003**, le **08/05/2012** à **12:44**

Bonjour, vous devez tous deux justifier de votre situation autant auprès du juge que de votre ex conjoint. Un report d'audience peut-etre demandé pour ce motif, cordialement

Par **marlin87**, le **08/05/2012** à **13:31**

merci pour votre réponse. Mon problème est que je sais que lorsque j'aurai fourni mes documents l'avocat adverse n'en fera pas de même et je ne pourrai rien préparer car dans le meilleur des cas je n'aurai ses justificatifs que cinq minutes avant l'audience.
les rapports avec cet avocat ont toujours été très "chauds"
comment le contraindre à me fournir les documents très rapidement ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés